

Gesetzgebung

Assurances sociales : ce qui va changer en 2020*



Mélanie Sauvain Office fédéral des assurances sociales

Résumé: Les dispositions de la loi sur la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) entrent en vigueur en 2020. C'est la principale nouveauté dans les assurances sociales suisses. Le présent article donne un bref aperçu de ce qui change en 2020 et des principaux chantiers, sur la base des informations disponibles mi-novembre 2019.

Zusammenfassung: 2020 tritt das Bundesgesetz über die Steuerreform...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren →

Kaufen →

 Login